

Voirie Déplacements - Programme de travaux 2009 - Demandes de subventions

Mme l'Adjointe WEINMAN, Rapporteur : Le programme de travaux Voirie Déplacements - Eclairage Public proposé pour l'année 2009 a été basé sur 3 943 580 €, soit 2 963 749 € de tranches annuelles et 979 831 € au titre des opérations individualisées dans le plan pluriannuel d'investissement.

Titre 1 : Programme de travaux 2009 - Voirie

Le programme des travaux 2009 s'élève à 3 298 195 € dont 2 393 749 € au titre des tranches annuelles et 904 446 € au titre des opérations individualisées.

I - Tranches annuelles

Pour 2009, les tranches annuelles de voirie donneront la priorité, d'une part à la maintenance, l'entretien et la sécurisation de l'espace public de circulation, d'autre part à la sécurisation et modernisation de l'éclairage public dans un engagement d'économie d'énergie et enfin, à la réalisation d'aménagements en faveur de l'évolution de la mobilité et du dynamisme culturel, économique et touristique (stationnement, signalisation, voies piétonnes et cyclables).

Ces tranches annuelles sont ainsi consacrées en priorité à l'entretien des rues de la Ville (réfection de chaussées et de trottoirs, amélioration de la circulation des piétons, des cycles), à la poursuite de la mise en conformité des carrefours à feux (mise aux normes réglementaires et remplacement par des lampes à diodes électroluminescentes - Agenda 21), et aux aménagements de proximité dans les quartiers.

En application de la loi handicap du 11 février 2005, des prescriptions d'accessibilité de la voirie et des espaces publics s'imposent à tous les aménagements réalisés depuis le 1^{er} juillet 2007 afin de faciliter le déplacement des personnes handicapées avec la plus grande autonomie possible.

1.1 Aménagement et réfection de voirie : 1 231 749 €

Programme proposé :

Revêtements chaussées (enrobés, enduits superficiels...)	901 749 €
Aménagements de trottoirs	200 000 €
Alignements, garde-corps, mains-courantes	50 000 €
Travaux d'alignement	50 000 €
Programme Local de Sécurité (pose de glissières de sécurité en bois)	30 000 €

1.2 Travaux de sécurité sur les ouvrages d'art : 400 000 €

- Pont de Bregille : Comblement des affouillements des piles
- Passerelle Bloch : Etudes et réalisation travaux réfection et étanchéité
- Tunnel de la Citadelle : Réalisation du dossier de sécurité

1.3 Carrefours à feux, plan de jalonnement : 550 000 €

Programme proposé :

Mise aux normes et sécurisation des carrefours à feux : 350 000 €

- Montrapon et Place Leclerc
- Carrefours aux abords du tunnel routier sous la Citadelle
- Carrefour Schweitzer
- Carrefour des Quatre vents (Blum//Lanchy) - en attente d'acquisitions immobilières

Travaux de circulation et du jalonnement : 200 000 €

- Réseau Vauban
- Boulevard Churchill : modification potences
- Zones d'activités, nouvelles enseignes (Office du Tourisme)
- Travaux de confection de boucles de détection des feux tricolores
- Installation de matériels de visualisation des feux tricolores
- Jalonnement de pistes cyclables

1.4 Stationnement : 150 000 €

Poursuite de la modernisation de l'équipement des parkings

- Centrale incendie
- Mise en réseau des parkings
- Investissement lot de maintenance horodateur
- Investissement système communication entre parkings
- Curage parking Cassin
- Renouvellement phonie (fin de vie) parking Mairie et Petit Chamars
- Rénovation local gardien parking Mairie
- Acquisition horodateurs.

II - Opérations individualisées**2-1 - Travaux liés à la mise en oeuvre des déplacements dans le cadre du PDU****544 446 €****Zones piétonnes, zones de rencontre & zones 30**

- Evolution Centre-Ville et Battant (Zone 30 générale + zone rencontre pour le secteur réglementé, sécurité des piétons rue Péclet et rue Renan)
- Zone piétonne du secteur Cassin, contrôle d'accès
- Zone 30 de Palente (traitement entrées Corvée Géraniums, création mini-carrefour Roses/Géraniums, amélioration du carrefour Jeannettes/Géraniums)
- Zone 30 du secteur Essarts l'Amour (Totems aux entrées)

- Zone 30 du secteur Octave David/Roussillon
- Zone 30 du Vallon du Jour (fermeture Ch. Espérance à la circulation générale)
- Zone de rencontre secteur de la rue Fabre (+ organisation du stationnement)
- Zone de rencontre secteur du Chemin de la Baume

Sécurisation des piétons

- Création de trottoirs Ch. de la Combe Saragosse -place du Triangle-, rue des Justices, rue Weiss, rue Grenot, Ch. des Biquey, Ch. des Planches
- Réfection escaliers rue Cazenat, rues Chalezeule/Donzelot
- Réaménagement carrefour Violet/Wyrsh (ancien terminus bus, abords du lycée Saint-Jean)
- Rue Léonce Pingaud
- Rue Arago : réalisation alignement entre Epitaphe et Montboucons (sous réserve de réalisation de la mise à l'alignement)
- Sécurité des modes doux
- Liaison modes doux Chemin de Serre - Centre Croppet
- Avenue Clemenceau (travaux liés à la mise aux normes du carrefour Place Leclerc)
- Liaison Amitié - Ch. des Mottes
- Chemin Avanne à Velotte (3^{ème} tranche du Pont de Beure à Port Douvot)
- Mesures en faveur du transport public
- Fermeture des évitements Champagne et Franche-Comté
- Poursuite de la fermeture des évitements sur le Boulevard Nord
- Stationnement
- Création de parc en enclos

2-2 - Mise en sécurité des falaises : 360 000 €

Poursuite des travaux confortement falaises

- Roche d'Or
- Casamène

Titre 2 : Programme de travaux 2009 - Eclairage public

Le programme des travaux 2009 s'élève à 645 385 € dont 570 000 € au titre des tranches annuelles, 75 385 € au titre des opérations individualisées.

I - Tranches annuelles

Travaux de sécurité, extension, rénovation et enfouissement : 570 000 €

Ce programme de travaux correspond au renouvellement pour des raisons de sécurité d'une part et prend en compte les nouvelles exigences en matière d'économie d'énergie d'autre part ;

- Rénovation installations vétustes ; extension réseaux
 - Rue du Languedoc et quartier Vivarais,
 - Rue et jardin Franche-Comté,
 - Avenue Ile de France (carrefour avec rue de Bourgogne et parking 7/9 résidence «La Louvière»,
 - Entrée Micropolis,
 - Rue des Cerisiers,
 - Rue du Piémont,
 - Rue de Reims,
 - Chemin des Essarts l'Amour,
 - Entrée «408»,
 - Chemin de la Combe Saragosse,
 - Boulevard Diderot et accès Lycée Saint-Paul,
 - Passerelle des Glacis,
 - 2 passages souterrains avenue Siffert,
 - Passage souterrain rue Thiébaud
 - Chemin des Vignes Sous Rognon,
 - Chemin de Gissey.
- Vérifications électriques et mécaniques des installations
- Accidents et vandalisme
- Sécurité dissociation réseaux ERDF et Eclairage Public (15 km sur les 70 km restant à réaliser)
- Télégestion des armoires - poursuite du programme

II - Opérations individualisées

Plan Lumière : 75 385 €

Renouvellement de l'éclairage de la Citadelle.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- statuer sur ces propositions pour lesquelles les crédits nécessaires sont prévus au BP 2009,
- solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du SYDED pour les opérations éligibles au programme de travaux 2009, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,
- autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après mise en concurrence.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 9 mars 2009.